

UDIMERA APPRENTISSAGE

60 avenue Jean Mermoz 69 372 LYON Cedex 08
Votre déclaration en ligne sur http://udimera.intertaxe.org

1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Form fields for general information: N°, Clé WEB, CONTACT (Entreprise/Comptable), TÉL., FAX, E-MAIL, SIRET, NAF, Date de radiation ou cessation d'activité, Nb contrats signés en cours d'année (apprentissage, professionnalisation, VIE, CIFRE), Apprentis au 31/12/2011.

2- CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Calculation section: MASSE SALARIALE BRUTE (cf. DADSU base sociale - rubrique S80.G62.05.002), TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE (S x 0,5 %), CDA (S x 0,18 %).

CSA : Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage - Uniquement pour les entreprises de 250 salariés et plus (voir site internet)

Table with columns: Effectif annuel moyen, Contrats Favorisant l'Insertion Professionnelle (CFIP), C. ALTERNANTS (apprentissage, professionnalisation), Effectifs ALTERNANTS, Effectifs CFIP, Effectifs SALARIES, Seuil CFIP, Seuil ALTERNANTS.

Table for Taux CSA based on c and c' percentages: c < 1%, 1% <= c < 3%, 3% <= c < 4%, c >= 4%, 3% <= c' < 4%.

Form for CSA calculation: S x Taux CSA + CSA, with footnotes (1) VIE, (2) CIFRE, (3) Les entreprises dont l'effectif annuel moyen de contrats d'alternants est supérieur ou égal à 3 % ne sont pas majorées si...

3- DÉDUCTIONS HORS QUOTA (voir site internet)

Form for deductions: Frais de stages de formation initiale, ATTENTION : Les frais de stages sont limités à 4 % de TB, Dons en nature, Total des déductions -D.

4-PAIEMENT (A défaut de paiement avant le 1er mars 2012, le montant dû sera à payer au Trésor Public majoré de 100 %)

Form for payment: Montant à payer = TB + CDA + CSA - D = P

Form for payment method: Chèque N° à l'ordre de : UDIMERA, Virement BNPPARB LYON METROP. ENT (02249) FR76 3000 4022 4900 0110 2307 784

## 5- CALCUL DE LA RÉPARTITION

**CAS-FNDMA = TB x 22 %.**

Compte d'Affectation Spéciale - Financement National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage qui sera reversé au Trésor Public

**QUOTA = TB x 31 %**

qui sera reversé à des CFA ou section d'apprentissage

**HORS QUOTA = TB X 47 %**

→	<b>CAS-FNDMA</b>		<del>00</del>
→	<b>QUOTA</b>		<del>00</del>
→	<b>HQ</b>		<del>00</del>

### • REPARTITION DU HORS QUOTA

Si TB < ou = à 305 €, HQ peut être affecté en totalité sur l'une des 3 catégories.

Si TB > à 305 €, HQ se répartit entre ces 3 catégories selon le tableau ci-contre.

Un seul cumul de 2 catégories du hors quota est autorisé pour toute la déclaration.

Catégorie A + Catégorie B OU Catégorie B + Catégorie C

HORS QUOTA (HQ)		
Cat. A = 40%	Cat. B = 40%	Cat. C = 20%
-	-	-
-	-	-
=	=	=

Déduction plafonnée pour les frais de stages, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Déduction pour les dons en nature, s'il y a lieu (voir recto - 3)

Montants disponibles par catégorie pour les affectations :

## 6- Si vous avez des Apprentis au 31/12/2011 : QUOTA OBLIGATOIRE

**Joindre impérativement les copies des contrats d'apprentissage en cours au 31/12/2011**

Car vous avez l'obligation d'affecter au(x) CFA ou section(s) d'apprentissage d'accueil le coût de la formation dans la limite du quota disponible

IMPORTANT	Zone réservée	NOM, Prénom de l'apprenti	CFA fréquenté, ADRESSE	Diplôme préparé (CAP de ..., BEP de ..., etc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat

## 7- AFFECTATIONS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Indiquer des croix ou des sommes

Si cumul, entourer : Cat A + Cat B

ou  
Cat B + Cat C

← Hors Quota →

Zone réservée	Nom Ecole	Adresse	Quota obligatoire	Quota disponible	Cat. A	Cat. B	Cat. C

**Si Versement Partiel VP, remplir ce cadre**

CDA	FNDMA	CSA	Quota	Quota	Cat. A	Cat. B	Cat. C
€	€	€	€	€	€	€	€

**TOTAL VP**

~~00~~

**Pièces à joindre obligatoirement :**

contrats d'apprentissage  conventions de stage  justificatifs des dons en nature

**OBLIGATOIRE** - Cachet et signature de l'entreprise - Nom + Fonction du signataire